

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU l'article L 613-1 du Code de l'Education ;
- VU l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU le décret 2017-1334 du 11 septembre 2017 modifiant le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération de la CFVU du 12 juin 2023 ;
- VU la proposition du Directeur de l'OSUC ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury de délivrance du master mention « Risques et Environnement », au titre de l'année universitaire 2023-2024, est constitué comme suit :

Président du jury :

- **M. Guillaume DAYMA** Professeur des Universités

Vice-Président du jury :

- **M. Christophe GUIMBAUD** Professeur des Universités

Membres du jury :

- **M. Valéry CATOIRE** Professeur des Universités
- **Mme Stéphanie DE PERSIS** Maître de Conférences
- **M. Christian CAILLOL** Professeur des Universités et resp. du parcours VSED
- **Mme Zeynep SERINYEL** Maître de Conférences
- **Mme Gisèle TONG** Maître de Conférences

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du master mention « Risques et Environnement », est constitué comme suit :

M. Christophe GUIMBAUD	Professeur des Universités
M. Guillaume DAYMA	Professeur des Universités
M. Christian CAILLOL	Professeur des Universités et responsable du parcours VSED
M. Valéry CATOIRE	Professeur des Universités
M. Laurent CATOIRE	Directeur de l'UCP
M. Manuel MOREIRA	Professeur des Universités et Directeur de l'OSUC
M. Christophe TOURNASSAT	Professeur des Universités
Mme Fabienne GENTILLET	Responsable Services Administratifs de l'OSUC
Mme Samira TARKANY	Responsable Service Scolarité de l'OSUC
M. Clément ZORNIG	Cadre scientifique des EPIC
M. Francis GARRIDO	BRGM – Directeur Adjoint de la DEEE
Mme Maud GAUDET	Ingénieure NEODYME
Mme Nadia CHAUMEIX	Directeur du laboratoire ICARE
M. Malik BOUZBID	Représentant étudiant – M1 CPRE
Mme Sarah THIEBAUT	Représentant étudiant – M1 CPRE
M. Samet HINCAL	Représentant étudiant – M2 CPRE
M. Quentin BALDOUREAUX	Représentant étudiant – M2 VSED

Fait à Orléans, le 28 novembre 2023

Eric BLOND

